

S. de G. Chanoine Joseph-Théorêt



990, 5^{ème} Avenue

Verdun

H4G 2Z6

AVIS DE MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

9 juin 2023

Nom : _____ Numéro de fiche : _____ Groupe-repère : _____

Prénom : _____

À l'intention de l'autorité parentale :

Veillez remplir, dater et signer la section la section appropriée (modification ou fin) et la section transport.

Veillez cocher toutes les périodes correspondantes à vos besoins de garde (régulier, sporadique ou dîneur).

Veillez prévoir un préavis de 5 jours ouvrables avant l'ajustement de la facturation et l'application des changements, incluant le transport.

L'élève inscrit au service de garde matin et soir, 5 jours par semaine, n'a pas droit au transport scolaire.

SECTION A : MODIFICATION DE LA FRÉQUENTATION

Périodes et heures		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les classes	07:00 à 07:42					
Midi	11:20 à 12:40					
Après les classes	15:10 à 18:00					

Le changement est effectif à compter du : _____
Date

SECTION B : FIN DE LA FRÉQUENTATION

Mon enfant cessera de fréquenter le service à compter du : _____
Date

SECTION C : TRANSPORT SCOLAIRE

Votre enfant a-t-il droit au service du transport scolaire ? Oui Non

Si oui, veuillez cocher les périodes correspondantes à vos besoins pour le service du transport scolaire :

Périodes	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AM					
PM					

SIGNATURE D'UN DES RÉPONDANTS Mère Père Autre

_____ Date

Veillez retourner le formulaire au technicien ou à la technicienne du service de garde.

Avis reçu par : _____
Initiales